

Cholet, le 27 mai 2025

Campagne de test sur le réseau d'assainissement de Cholet Agglomération

Dans le cadre des études menées dans le cadre du schéma directeur d'assainissement de Cholet Agglomération, les bureaux d'études IRH Ingénieur Conseil (Antéa Group Beaucouzé) et SCE (Nantes) vont procéder à la vérification des branchements d'assainissement par tests à la fumée, à partir du 2 juin 2025, dans certaines rues des communes de Cholet, La Séguinière, Mazières-en-Mauges, Bégrolles-en-Mauges, Chanteloup-les-bois, Coron, Le May-sur-Evre, Montilliers, Nuillé, Trémentines, Vezins et Yzernay.

La campagne de tests s'échelonne jusqu'à la fin du mois de juillet.

L'objectif des tests à la fumée est de mettre en évidence des branchements non conformes (rejet d'eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées). Le principe de l'essai consiste à insuffler de la fumée dans un tronçon préalablement isolé et à repérer avec précision les points éventuels d'apparition de fumées en domaine privé ou public (descente de gouttière, grille, siphon de cour, avaloirs, etc.). Le produit utilisé pour générer de la fumée est inoffensif, non toxique, non corrosif et non tachant, il s'agit de paraffine alimentaire.

Les pompiers et les services de police et gendarmerie seront avertis de la date de démarrage et de l'arrêt des inspections. Une vidéo explicative réalisée par Antéa Group est visionnable avec le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=UJuN71SCfCA>

Les tests ne sont pas généralisés mais sont ciblés uniquement sur certaines rues.

Exceptionnellement, les intervenants pourraient avoir à demander le droit de pénétrer sur la propriété mais en règle générale les contrôles ne nécessitent pas la présence des propriétaires ou locataires.

Pour tout renseignement complémentaire, le service Prospective et Grands Travaux Environnement est à disposition des usagers au 02.44.09.25.50.